

APPROCHE FONDÉE SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE :

TIRER PARTI DE LA MIGRATION AUX FINS DE COMMUNAUTÉS RÉSILIENTES, PLUS FORTES ET PLUS INCLUSIVES

Le Pacte mondial fait fond sur le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et reconnaît que, lorsqu'elles sont bien gérées, les migrations contribuent à des résultats positifs en matière de développement. Couvrant toutes les dimensions de la migration internationale de manière globale et exhaustive, le Pacte mondial indique comment faciliter des migrations sûres, ordonnées et régulières tout en réduisant les facteurs qui favorisent les mouvements irréguliers, ou entraînent ou aggravent la vulnérabilité à différentes étapes de la migration. Sa vision à 360 degrés, ses dix principes directeurs et ses 23 objectifs, ses engagements et les actions connexes offrent donc un cadre solide visant à aider les acteurs à réaliser les aspects des objectifs de développement durable se rapportant à la migration. La mise en œuvre du Pacte mondial est l'occasion de tirer parti de la corrélation positive qui existe entre la migration et le développement durable aux fins de la réalisation du Programme 2030. En remédiant aux difficultés rencontrées, en atténuant les situations de vulnérabilité et d'exclusion et en tirant profit des possibilités qu'offre la mobilité pour le développement, les migrants et la migration peuvent faire partie intégrante des efforts de développement.

Le principe directeur du Pacte mondial relatif au développement durable indique ce qui suit :

Le Pacte mondial fait fond sur le Programme de développement durable à l'horizon 2030, dans lequel il est reconnu que les migrations constituent une réalité pluridimensionnelle qui a une grande importance pour le développement durable des pays d'origine, de transit et de destination et qui appelle des réponses cohérentes et globales. Les migrations contribuent au développement et à la réalisation des objectifs du Programme de développement durable à l'horizon 2030, en particulier lorsqu'elles sont gérées correctement. Le Pacte mondial vise à tirer parti du potentiel qu'offrent les migrations au regard de la concrétisation de tous les objectifs de développement durable et des retombées qu'elle aura sur les migrations à l'avenir (Pacte mondial, par. 15 e).

Outre les principes directeurs, le Pacte mondial reconnaît, au titre de l'objectif 19 relatif aux contributions des migrants et des diasporas, que les migrants et les diasporas sont des agents du changement clés dans les communautés, et précise ce qui suit :

Nous nous engageons à donner aux migrants et aux diasporas les moyens de renforcer leur contribution au développement, ainsi qu'à tirer parti des avantages que présentent les migrations pour le développement durable, et réaffirmons que les migrations recouvrent des réalités multiples qui revêtent une grande importance pour le développement durable des pays d'origine, de transit et de destination (Pacte mondial, par. 35).

IMPORTANCE D'UNE

APPROACHE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

La migration est une question transversale qui se rapporte à tous les objectifs de développement durable (ODD). Un grand nombre d'ODD comportent des cibles et des indicateurs précis qui se rapportent à la migration ou à la mobilité. Par conséquent, la manière dont la communauté internationale traitera des questions relatives à la migration et aux diasporas sera un facteur décisif dans la réalisation des ODD. Pendant la décennie d'action, la migration peut accélérer les progrès en vue de la réalisation des ODD. Cependant, lorsqu'elles sont mal gérées ou non prises en considération, les migrations peuvent également creuser les inégalités et créer de nouvelles difficultés en matière de développement. Le Pacte mondial s'efforce « de créer des conditions favorables qui permettent à tous les migrants d'enrichir nos sociétés grâce à leurs capacités humaines, économiques et sociales, et facilitent ainsi leur contribution au développement durable aux niveaux local, national, régional et mondial » (Pacte mondial, par. 12).

Lorsqu'elles sont bien gérées, les migrations contribuent à des résultats positifs en matière de développement pour les migrants et leur communauté dans les pays d'origine, de transit et de destination. Dans bien des cas, les migrants apportent des avantages importants à leur communauté grâce à leurs compétences, ce qui permet de renforcer la main-d'œuvre, d'accroître les investissements et de favoriser la diversité culturelle. La diaspora joue aussi un rôle important en vue d'améliorer la vie des communautés dans le pays d'origine grâce au transfert de compétences, du capital social et de ressources financières, ce qui contribue à des résultats positifs en matière de développement.

Il est essentiel de reconnaître que si la migration a des retombées sur le développement, celui-ci a aussi des effets sur la migration. Les raisons qui poussent à la migration et la manière dont les personnes migrent sont influencées par les conditions de développement. Les inégalités ont une incidence significative sur les migrants, leur famille et leur communauté, ainsi que sur les schémas migratoires. Ces inégalités doivent être dûment corrigées pour parvenir aux objectifs de développement durable. La mise en œuvre du Pacte mondial peut considérablement faire avancer ces efforts.

L'APPROCHE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

DANS LA PRATIQUE



Intégrer la mise en œuvre du Pacte mondial dans les processus de planification des ODD. Dans la mesure du possible, relier la mise en œuvre du Pacte mondial aux plans, stratégies et mécanismes nationaux et des Nations Unies pertinents qui se rapportent aux ODD, tels que les analyses communes de pays, les plans-cadres de coopération des Nations Unies pour le développement durable, les plans nationaux de mise en œuvre du Programme 2030 et les activités des mécanismes de planification nationaux qui systématisent la mise en application des dispositifs internationaux. Des formations destinées aux équipes de pays des Nations Unies sur l'intégration de la migration dans les analyses communes de pays et les plans-cadres de coopération ont été élaborées dans le cadre du Groupe de travail principal 2.1 du Réseau des Nations Unies sur les migrations afin d'appuyer ces processus.



Relier les processus d'examen des ODD et du Pacte mondial. La mise en œuvre des aspects du Programme 2030 relatifs à la migration et celle du Pacte mondial ne doivent pas s'effectuer de manière isolée. Le Forum d'examen des migrations internationales est l'occasion d'évaluer les progrès accomplis au regard des engagements mondiaux visant à promouvoir des migrations sûres, ordonnées et régulières, en conformité avec les ODD. Dans la mesure du possible, les processus de collecte de données et d'examen menés au titre du Pacte mondial, y compris les examens nationaux volontaires du Pacte menés en vue des processus d'examens régionaux et du Forum d'examen, doivent être conformes et contribuer aux processus relatifs aux ODD, tels que les examens nationaux volontaires des États et les examens locaux volontaires des autorités locales menés dans la perspective du forum politique annuel de haut niveau, et inversement.



Intégrer la migration dans les politiques de développement. L'intégration de la migration dans les politiques, projets et plans internationaux, nationaux et locaux garantit la prise en considération des besoins des migrants et des effets de la migration dans tous les domaines de gouvernance, tels que le développement, la santé et l'éducation, ce qui consiste à tenir compte de la migration dans les mesures de riposte et de relèvement face à la COVID-19, afin de reconstruire en mieux et de ne laisser personne de côté. L'intégration de la migration dans les politiques et pratiques de développement permet de veiller à

ce que les droits, les besoins, la voix et les capacités des migrants soient respectés et que les migrants aient les moyens de contribuer au développement. L'approche en quatre étapes présentée dans l'ouvrage de l'OIM intitulé « La migration et le Programme 2030 : un guide à l'usage des praticiens » peut permettre de mettre ce principe en pratique¹¹. Ce Guide aide les décideurs, les praticiens et les acteurs gouvernementaux nationaux et locaux à réaliser les aspects des ODD qui se rapportent à la migration aux fins de l'intégration de la migration dans les plans locaux et nationaux de développement, en concevant et en mettant en œuvre des interventions relatives à la migration dans le contexte des ODD.



Assurer une collaboration verticale et horizontale. Les contributions positives qu'apportent les migrants et la migration au développement ne peuvent pas être exploitées sans une collaboration active et constructive à tous les niveaux et dans tous les secteurs de gouvernement. Les autorités locales sont en première ligne d'une bonne gouvernance des migrations et possèdent une expertise capitale nécessaire pour protéger les migrants et leur donner les moyens de contribuer aux priorités locales et nationales en matière de développement durable. En parallèle, une approche intersectorielle s'impose pour garantir la prise en considération des droits, des besoins et des chances des migrants dans tous les secteurs, notamment dans le domaine de la santé et

^{11.} Pour une version interactive du présent guide et en savoir plus sur les articulations avec les secteurs de la migration, du développement durable et du développement, voir le réseau M4D à l'adresse https://migration4development.org/fr.

de l'éducation. Une coordination verticale entre les niveaux national, régional et local de gouvernement et une coordination horizontale entre les différents ministères gouvernementaux permettront de renforcer les approches mobilisant l'ensemble des pouvoirs publics et l'ensemble de la société préconisées par le Pacte mondial et de contribuer à des résultats positifs en matière de développement.



Rôle des migrants dans le relèvement socioéconomique face à la COVID-19

La pandémie a eu une incidence sans précédent sur la migration, le développement et la réalisation des ODD. Pour pouvoir élaborer des interventions qui atténuent les effets négatifs de la pandémie, protègent les migrants et leur famille et mettent à profit le potentiel qu'offre la migration pour se reconstruire en mieux — conformément à l'appel lancé par le cadre de réaction à l'impact socioéconomique de la COVID-19 des Nations Unies —, il est impératif de bien comprendre les effets de la pandémie sur la mobilité humaine et le développement.

La COVID-19 a limité les contributions positives qu'apportent les migrants et la migration à une croissance inclusive et au développement durable. Les restrictions de voyage et les confinements, l'augmentation du chômage et l'inégalité d'accès aux protections sociales ont eu des effets disproportionnés sur les migrants et leur famille. La pandémie a creusé les inégalités préexistantes et, parfois,

exposé de nombreux migrants, y compris les migrants en situation irrégulière, les migrants aux moyens de subsistance précaires ou ceux qui travaillent dans l'économie informelle, ainsi que les femmes, les filles et les enfants migrants, à des risques ou à une vulnérabilité accrus. Pourtant, les migrants jouent un rôle déterminant dans les mesures de riposte et de relèvement face à la COVID-19. Les migrants apportent des contributions importantes en première ligne des efforts de riposte à la COVID-19. En outre, ils peuvent permettre de combler les pénuries de main-d'œuvre dans des secteurs clés, et apportent des compétences précieuses, une expérience et des possibilités innovantes aux efforts de relèvement et de développement. Des politiques de développement inclusives et intégrées, une bonne gestion des migrations et des partenariats efficaces peuvent permettre d'exploiter le potentiel positif de la mobilité humaine pour reconstruire en mieux et stimuler le développement.

Aucun pays ne pourra se relever de la pandémie de COVID-19, ni atteindre les ODD, sans une bonne gouvernance des mouvements migratoires et sans l'inclusion et la protection effectives des migrants et de leurs droits. Il faut donner aux migrants les moyens de contribuer au relèvement socioéconomique face à la COVID-19, notamment en relançant la mobilité et en élargissant les voies sûres et régulières, en autonomisant la diaspora par des stratégies financières et d'investissement inclusives; en garantissant un accès équitable aux services; et en protégeant les travailleurs migrants dans les chaînes d'approvisionnement mondiales et les processus de recrutement¹². La vision et

^{12.} OIM, « Tirer parti de la migration aux fins d'un relèvement résilient et durable après la pandémie : chances et défis » (2021).

les principes directeurs du Pacte mondial indiquent avec précision la stratégie qu'il convient d'adopter pour répondre à la pandémie de COVID-19 et se remettre sur les rails des ODD.

Fondé sur la Déclaration universelle des droits de l'homme et ancré dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030, le Pacte mondial est un cadre de coopération visant à guider les efforts de riposte et de relèvement face à la COVID-19. Pour savoir comment les 23 objectifs peuvent guider les mesures prises en réponse à la COVID-19 et découvrir des exemples d'initiatives et de mesures positives soucieuses de la migration mises en œuvre face à la COVID-19 par les États Membres, consultez les documents intitulés « The Global Compact for Migration (GCM): Well Governed Migration as an Essential Element of Effective COVID-19 Response » et « Tirer parti des effets positifs de la migration sur le développement durable pour se relever en mieux, plus vite et mieux armés de la COVID-19 » publiés par le Réseau des Nations Unies sur les migrations, disponibles à l'adresse https://migrationnetwork.un.org.

Figure 1

Note d'information de l'OIM, « Pourquoi la migration est importante pour mieux se remettre de la COVID-19 » (2020)

Donner aux organisations de la diaspora et aux migrants les moyens

de soutenir la réponse à la COVID-19 et le relèvement

Tirer des enseignements des mesures innovantes et les développer en

vue d'utiliser la technologie pour cartographier les données relatives à la migration et ventiler ces dernières, ainsi que celles relatives au développement, en fonction du statut migratoire.

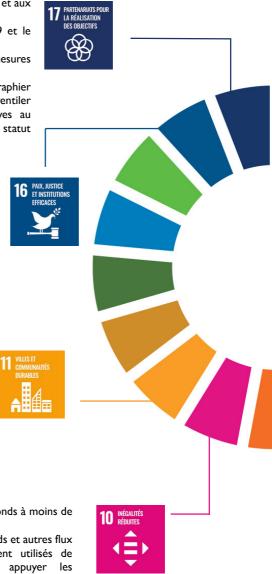
Veiller à ce que les vulnérabilités des migrants et de leurs communautés soient pleinement prises en compte et incluses dans les réponses à la COVID-19 pour ne pas risquer d'aggraver la migration irrégulière, le trafic illicite et la traite d'êtres humains.

Aider les villes à intégrer la mobilité humaine dans les processus d'aménagement urbain et de relèvement relatifs à la COVID-19, en tenant compte des effets des nouvelles tendances de mobilité urbaine-rurale.

Donner aux villes les moyens d'atténuer la xénophobie et la discrimination qui ne cessent d'augmenter à l'encontre des migrants.

Abaisser le coût des rapatriements de fonds à moins de 3 %.

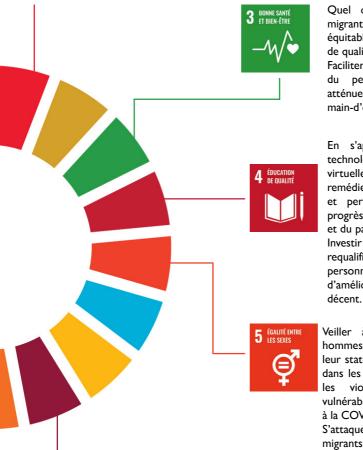
Veiller à ce que les rapatriements de fonds et autres flux financiers relatifs à la migration soient utilisés de manière juste et équitable pour appuyer les interventions de riposte, de relèvement et de développement locales.





Exploiter le potentiel de développement qu'offre la migration pour renforcer la résilience et appuyer le relèvement socioéconomique.

Étendre à tous les migrants l'accès etl'admissibilité à la protection sociale et sa couverture, et garantir la transférabilité des prestations pour les personnes de retour.



Quel que soit leur statut, les migrants doivent avoir un accès équitable à des services sanitaires de qualité.

Faciliter la mobilité professionnelle du personnel de santé pour atténuer les pénuries de main-d'oeuvre.

En s'appuyant sur les progrès technologiques, stimuler la mobilité virtuelle des étudiants pour remédier aux restrictions physiques et permettre la continuité des progrès mondiaux de la recherche et du partage des connaissances. Investir dans la qualification et la requalification des migrants et des personnes de retour d'améliorer leur accès à un travail

Veiller à ce que les migrants, hommes et femmes, quel que soit leur statut migratoire, soient inclus dans les efforts visant à combattre les violences sexistes et la vulnérabilité socioéconomique liées à la COVID-19.

S'attaquer à la vulnérabilité des migrants liée spécifiquement à la COVID-19 sans l'angle de leur santé sexuelle et reproductive.



Desarrollar medios innovadores para construir vías regulares para la migración económica en el contexto del control de COVID-19 con el fin de responder adecuadamente a la oferta y la demanda laboral mundial, particularmente para los trabajadores de la salud.

Asociaciones de habilidades globales de mayor escala para combinar mejor las habilidades y las políticas educativas con la demanda y oferta del mercado laboral mundial, maximizando el potencial de la tecnología digital y el teletrabajo.